



BOURSES D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN DROIT

MANUEL DE PROCEDURES

OBJECTIFS DE LA BOURSE

La bourse de la Fondation Kéba MBAYE a pour objectifs :

- de contribuer à la formation des futurs chercheurs et enseignants des universités;
- de développer des capacités de recherche et d'expertise en Droit utiles au développement du Sénégal et des autres pays africains.

Elle est destinée aux personnes titulaires d'un diplôme universitaire inscrites en thèse.

DOMAINES

- Science du sport
- Droits de l'Homme
- Ethique
- Bonne gouvernance
- Droit de l'environnement
- Droit des affaires

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur
- Cohérence de la candidature avec les thématiques identifiées dans l'appel à candidature;
- Conformité avec les règles de présentation de candidature. Les dossiers doivent être obligatoirement présentés en utilisant le formulaire fourni et en respectant rigoureusement les instructions données pour sa préparation. Tout document de candidature incomplet sera rejeté.
- Respect des délais impartis. Toute candidature reçue après la date limite de clôture sera rejetée ;
- Limite d'âge : 35 ans ;

ORGANES DE GESTION DE LA BOURSE

1. Le conseil de fondation

Le conseil de fondation approuve les programmes de bourses d'études ainsi que les ressources allouées.

Il décide en dernière instance du choix des boursiers

2. La Commission Bourse et Prix

La commission bourse et prix est une instance d'aide à la prise de décision en matière d'attribution de bourses et de prix. Ses membres sont nommés par le conseil de fondation

Sur proposition de la fondation, la commission arrête les thèmes prioritaires pour l'appel à candidatures.

Elle procède à la sélection des candidatures après évaluation de leurs dossiers par des experts désignés.

Les décisions de la commission sont prises à la majorité simple des membres présents.

PROCEDURES DE MISE EN OEUVRE**1. Procédure générale d'attribution**

Tâches	Durée	Début	Fin	Ressource	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
1- Lancement des appels à candidatures	1 jr	04/10	08/10	Conseil de fondation	■											
2- Dépôt des candidatures	45 jrs	11/10	19/11	Candidats	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3- Clôture réception dépôt des candidatures	1 jr	22/11	22/11	Secrétariat exécutif							■					
4- Transmission des dossiers à l'Ecole Doctorale	5 jr	23/11	29/11	Secrétariat exécutif								■				
5- Avis techniques	21 jrs	29/11	17/12	Ecole doctorale									■			
6- Retour des avis techniques	1 jr	17/12	18/12	Ecole doctorale										■		
7- Délibération sur les candidatures et propositions d'attribution (Procès Verbal)	5 jrs	19/12	24/12	Commission bourses & prix											■	
8- Examen du Procès verbal et admission des candidats pour l'année académique en cours	1 jr	08/01	09/01	Conseil de fondation												■
9 -mise en œuvre de la bourse	5 jr	10/01	15/01	Secrétariat exécutif	Fin											■

2. Appel à candidatures

L'appel à candidatures sera lancé annuellement, il sera publié et diffusé aussi largement que possible.

Le « dossier d'appel à candidature » peut être retiré au siège de la fondation (rue G x Léon Gontran Damas, Fann Résidence, BP 5865 Dakar Fann). Il peut également être téléchargé à partir du site de la fondation : www.fondationkebambaye.org

Il comprend :

- Le texte de l'appel à candidature comportant obligatoirement les spécialités ou thèmes prioritaires retenus, les dates d'ouverture et de clôture de l'appel, les modalités de soumission des candidatures, le lieu

de réception des candidatures, les conditions d'éligibilité, les modalités de sélection et la liste des documents obligatoires à fournir.

- le manuel de procédure pour aider le candidat à préparer son dossier de candidature
- le formulaire d'inscription en thèse

3. Evaluation et sélection

Seules les candidatures jugées éligibles seront soumises à l'évaluation des experts désignés par l'école doctorale.

L'évaluateur est appelé à réaliser une évaluation qualitative avec commentaires et note sur une échelle allant de 1 à 20, à partir des critères suivants :

- qualités académiques et pédagogiques du candidat (cursus universitaire, diplômes, publications et expériences scientifiques...)
- pertinence et qualités scientifiques du sujet de thèse (identification des problèmes à résoudre, nature du défi, importance nationale du problème, clarté et réalisme du programme de travail ...)
- aptitude du candidat à mener à bien des études en thèses

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est composé de six (6) rubriques et des annexes :

1 – Une demande manuscrite adressée au Président de la Fondation comportant l'identité, l'adresse, la date et le lieu de naissance, la nationalité, le statut civil et l'objet de la demande. Mentionner en bas de la demande en PJ les 4 rubriques ci-après

2 – Un curriculum vitae avec des dates précises du parcours du candidat.

3 – Les copies légalisées des diplômes universitaires et les références des publications

4 – Une attestation d'inscription en thèse

5 – Un formulaire d'inscription en thèse mentionnant les noms de la faculté ou de l'Institut, de l'Ecole doctorale, du Laboratoire de recherche, du Directeur de thèse, du sujet de thèse.

6 – Une note de présentation du sujet de thèse mentionnant le sujet, les objectifs, la finalité, les perspectives et le chronogramme des travaux de recherche.

Annexes : formulaires à remplir

Les annexes sont composées d'une section administrative et d'une section scientifique.

Section administrative

- La fiche d'identification du candidat (Voir annexe I-1)
- La fiche d'identification du projet de thèse (Voir annexe I-2)
- Formulaire d'inscription délivrée par l'école doctorale. (Voir annexe I-3)

Section scientifique

Il sera présenté selon la structure suivante :

- Titre du projet de thèse (Il doit être libellé de façon à refléter clairement les objectifs du projet) (Annexe II)

- Contexte (Il met en évidence, grâce à une bonne bibliographie, les travaux antérieurs réalisés dans le domaine visé. Il devra aussi montrer le potentiel de recherche du centre de recherche d'accueil).
- Problématique (nature de la contrainte à lever)
- Objectifs et résultats attendus
- Description des activités du projet (activités de formation et de recherche et de valorisation des résultats obtenus : publication...)
- Chronogramme des activités
- Finalité de la thèse
- Perspectives

PRISE EN CHARGE DU CANDIDAT SELECTIONNE

Le candidat sélectionné a droit à:

- une allocation forfaitaire de recherche d'un montant de 500.000 F accordée pour une durée d'une année académique. Elle est renouvelable trois fois au maximum sous réserve des résultats obtenus et de leur évaluation annuelle par l'école doctorale. A cet effet, l'allocataire produira en fin d'année académique un rapport sur l'avancement de ses travaux assorti de l' (ou des) avis motivé(s) du (de ses co-directeur(s) de recherche.

Cette somme peut être versée sous forme numéraire ou en nature selon les besoins de l'étudiant.

OBLIGATIONS DU BOURSIER

Le boursier a pour obligation de faire parvenir à l'administration générale un rapport annuel.

Par ailleurs, il s'engage à aider la fondation à évaluer l'impact de son programme de bourses.

Enfin, il devra retourner dans son pays à la fin de sa formation.

Une bourse peut-être annulée par le Conseil de Fondation sur proposition de la Commission bourses et prix et le boursier peut-être requis de rembourser les frais encourus dans les cas suivants :

- transgression de l'éthique personnelle
- inaptitude ou négligence dans ses études
- utilisation de la bourse pour des études autres que celles pour lesquelles l'allocation a été destinée
- Non respect des obligations

ANNEXES

BOURSE KEBA MBAYE

Formulaire de candidature

I. Section administrative

Les formulaires à remplir sont obligatoirement accompagnés de

- Demande manuscrite
- Curriculum vitae (avec liste des publications et communications)
- Copie légalisée des diplômes universitaires et des publications
- Attestation d'inscription

I.I Fiche d'identification du candidat

Nom et prénoms :

Sexe :

Statut civil :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel :

Fax personnel :

Email :

Situation universitaire (Etudiant, enseignant, Chercheur, post-doctorant...)
(joindre une fiche justificative)

Diplôme le plus élevé (joindre une copie légalisée) :

Etablissement d'origine :

I.2. Fiche d'identification du projet de thèse

Titre du sujet de thèse :

Objectifs du sujet de thèse :

Finalité du sujet de thèse :

Chronogramme des travaux de recherche :

Activité_ durée _ début _ fin

Référence à l'appel à candidature :

Durée du projet :

Résumé du projet de thèse :

1.3. Formulaire d'inscription en thèse:

Nom de l'école doctorale :

Adresse avec téléphone, fax, Email :

Nom et titre du centre de recherches d'accueil :

II. Section scientifique (Le projet de recherche est à établir sur papier libre, au minimum 4 pages et doit comporter les rubriques indiquées ci-dessous)
II. 1. Titre du projet de thèse
II.2. Contexte
II.3. Problématique
II.4. Objectifs et résultats attendus
II.5. Description des activités du projet
II.6. Chronogramme des activités
II.7. Finalité de la thèse
II.8. Perspectives

III. Evaluation du projet de thèse (identification des problèmes à résoudre, nature du défi, importance nationale du problème, clarté des objectifs, clarté et réalisme du plan de réalisation, faisabilité du projet compte tenu du délai, adéquation du centre d'accueil avec le projet, connaissance de l'état de la science intérêt des résultats attendus, valeur ajoutée de la mobilité, impact social...)	
Note section III :	/20
IV. Avis motivé	
Note section IV :	/20
Note globale du dossier	
Moyenne des notes des sections II, III, IV :	/20

Synthèse de l'évaluation (commentaires)	
Nom et Prénom de l'évaluateur :	
Date :	Signature :